

CAHIER DE
REVENDICATIONS
du sport francophone

Préface

À la veille de chaque élection fédérale et régionale, l'AISF rédige un cahier de revendications du sport francophone en fonction de différentes situations découlant de l'actualité du moment.

Cette année, en vue des élections fédérales et régionales du 26 mai 2019, l'AISF réitère bien entendu cette démarche.

Ces revendications sont le fruit d'un travail collectif avec la participation en trois temps des représentants de toutes les fédérations francophones.

Dans un premier temps, à l'occasion de la Journée des Fédérations qui eut lieu à Courrière le 5 décembre 2018, trois thèmes ont été débattus :

- ✓ Arbitrage
- ✓ Sport et enseignement
- ✓ Formation des cadres sportifs.

Un résumé des remarques et propositions a été transmis à chaque fédération.

Dans un second temps, un questionnaire a été envoyé à chaque fédération pour préparer la rencontre suivante.

À cette occasion, les fédérations ont été consultées sur sept autres thèmes :

- ✓ Soutien des pouvoirs publics aux fédérations et à leurs clubs
- ✓ Fiscalité et statuts
- ✓ Sport santé
- ✓ Éthique
- ✓ Sport pour tous
- ✓ Infrastructures sportives
- ✓ Organisation du sport en Belgique

Enfin, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'AISF qui se tint le 18 mars 2019 à Wierde, les résultats de l'enquête ont été présentés et débattus pour constituer les fondations du présent cahier de revendications.



André Stein,
Président



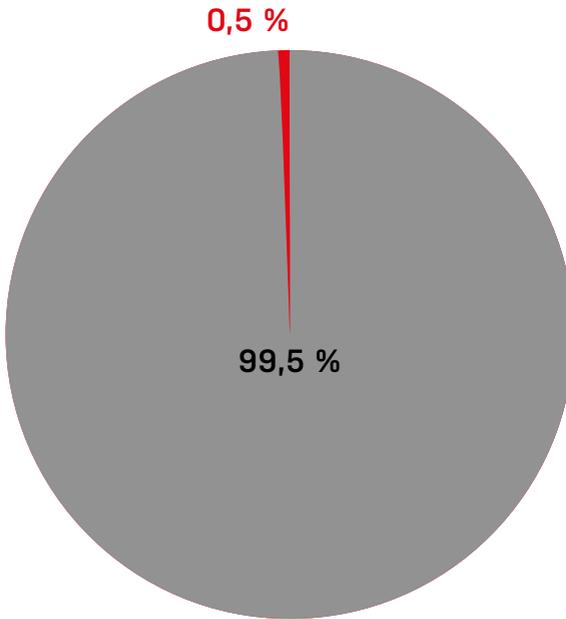
Sommaire

Préface.....	3
Introduction.....	7
I. Soutien des pouvoirs publics aux fédérations et à leurs clubs.....	8
II. Fiscalité et statut.....	10
III. Formation des cadres sportifs	12
IV. Sport et santé	13
V. Arbitrage.....	14
VI. Éthique.....	15
VII. Sport pour tous.....	16
VIII. Sport et enseignement	19
IX. Infrastructures sportives.....	20
X. Organisation du sport en Belgique	21
Présentation de l’AISF	23
Nos membres	24
Conseil d’administration.....	27
Bref aperçu de nos activités en 2018	28



Il est minuit moins une!

Le monde du sport francophone souhaite que la part du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles allouée au sport soit portée à 1 %.



DÉPENSES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES PAR GRAND SECTEUR

- Éducation, Recherche et Formation
- Dette
- Dotations
- Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel
- Services généraux
- Sport

Source : Direction de la Recherche - Fédération Wallonie-Bruxelles,
« La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres – Édition 2018 », 2018, p.38. ISSN 2034-8657.
Disponible sur : http://www.directionrecherche.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecure-dl&u=0&g=0&hash=295b2a1d544e64e79cf11544e197cc0633481b21&file=fileadmin/sites/sr/upload/sr_super_editor/sr_editor/documents/statistiques/CC2018_web.pdf

I. Soutien des pouvoirs publics aux fédérations et à leurs clubs

Les fédérations sportives font face à une insuffisance de moyens financiers et humains pour que le sport belge francophone continue de briller au plus haut niveau et pour développer le sport pour tous.

Par ailleurs, elles font face également à une charge administrative conséquente les empêchant de consacrer l'essentiel de leurs ressources au développement de la pratique sportive.

Concrètement

LA SUBVENTION FORFAITAIRE DES FÉDÉRATIONS

L'avant-projet de décret « mouvement sportif » de la Fédération Wallonie-Bruxelles fixe des variables pour déterminer le montant de la subvention forfaitaire octroyée aux fédérations qui devront être précisées dans un arrêté d'exécution. Les fédérations souhaitent que cela n'entraîne pas de pertes de moyens financiers et sont demandeuses de recevoir une base fixe pour toutes les fédérations et une partie variable sur la base de différents critères, mais mettant prioritairement l'accent sur les activités développées.

LA SUBVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Bien que les moyens financiers octroyés aux fédérations demeurent insuffisants, les fédérations se réjouissent de la nette amélioration concernant leur autonomie d'utilisation de ces subventions et des relations avec l'Adeps.

- ✓ Elles souhaitent que cette dynamique vers une plus grande autonomie soit poursuivie et qu'il soit veillé à la liquidation des subventions assez tôt dans l'année pour l'équilibre de leur Trésorerie.
- ✓ Elles demandent que les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles consacrées au soutien du Sport de Haut Niveau soient revues à la hausse sans que cela se fasse au détriment d'autres postes du budget « sport » de la FWB.



- ✓ Le Sport de Haut Niveau doit rester une compétence des fédérations qui détiennent seules l'expertise dans leur discipline.

LA SUBVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION SPORTIVE LOCALE

Bien que le système unique des subventions soit plus simple, les fédérations n'ont désormais plus de vision sur les demandes de subsides de leurs clubs auprès de l'Adeps. De plus, l'objectif de simplification n'est pas complètement atteint. Dès lors,

- ✓ Il convient de réduire le nombre de dossiers à remplir pour les clubs désirant déposer un « programme sportif » sur la plateforme SUBside.
- ✓ Il convient d'élargir le bénéfice de la subvention à toutes les catégories reprises dans le décret du 8 décembre 2006 visant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française.
- ✓ Les formations de dirigeant.e.s sportif.ve.s doivent être valorisées pour l'octroi de cette subvention.
- ✓ Il faut permettre aux fédérations d'avoir une vision (un avis) sur les dossiers de subsides déposés par les clubs affiliés.



LES AIDES POUR L'EMPLOI (APE, ACS, MARIBEL SOCIAL...)

Les aides à l'emploi sont indispensables à la professionnalisation du sport.

- ✓ Les fédérations souhaitent un soutien accru à l'emploi sportif par une consolidation et un développement des mécanismes existants (APE, ACS, Maribel social...) tant pour les postes administratifs que sportifs.
- ✓ Il convient de prévoir des contrats adaptés à la carrière des sportif.ve.s de Haut Niveau.
- ✓ La réalisation d'un cadastre des aides à l'emploi dans le sport (structure et fonction) s'avère indispensable.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

- ✓ Le plan comptable BNB devra être la règle afin de ne pas contraindre les fédérations à un double encodage dans le plan comptable Adeps. De plus, une plateforme informatique « interactive » doit être créée pour l'ensemble des documents que les fédérations sont tenues de fournir à l'Adeps.

II. Fiscalité et statut

Le cadre légal peut encourager ou décourager le développement des activités sportives tant fiscalement que juridiquement. D'ailleurs, la loi sur le travail associatif et le rehaussement des plafonds du volontariat constituent des avancées majeures réclamées depuis longtemps par le secteur sportif.

Cependant, le monde sportif francophone peine toujours à trouver et à garder des bénévoles et plus largement des personnes disposées à s'investir dans la vie sportive des fédérations et des clubs.

Par ailleurs, les différentes législations font peser sur le monde du sport une charge administrative très importante.

Concrètement

VOLONTARIAT ET TRAVAILLEUR ASSOCIATIF

Les fédérations sportives souhaitent :

- ✓ La suppression de l'exclusion du travail associatif liée aux quatre trimestres préalables pour les travailleur.euse.s indépendant.e.s.



- ✓ L'élargissement du champ d'application du travail associatif à d'autres bénéficiaires (travailleur.euse.s à moins de 4/5^e temps, demandeur.euse.s d'emploi, étudiant.e.s, etc.).
- ✓ Le rehaussement du plafond kilométrique du volontaire.
- ✓ La mise en place d'un système de crédits d'heures et l'extension de la dispense de services permettant à des bénévoles de prester durant leur temps de travail au bénéfice du sport.

RÉFORME DU STATUT DES ASBL LIÉE AU NOUVEAU CODE DES SOCIÉTÉS

- ✓ Les fédérations sportives font part de leurs inquiétudes quant à la mise en œuvre de cette mesure qui va alourdir à nouveau la charge administrative déjà conséquente d'autant que celle-ci repose très généralement sur des bénévoles.

AUTRE

- ✓ Il convient d'accorder un soutien accru à l'ASISF afin que celle-ci puisse renforcer ses services aux fédérations et aux clubs en matière juridique, comptable et fiscale en s'inscrivant dans sa mission de mutualisation.



III. Formation des cadres sportifs

Les fédérations souhaitent améliorer l'encadrement des sportif.ve.s et plus particulièrement celui des jeunes sportif.ve.s mais cette mission se heurte à de nombreuses difficultés liées à :

- *des cahiers des charges actuellement trop lourds et trop souvent mouvants,*
- *la faiblesse des moyens accordés par les pouvoirs publics à la formation des cadres,*
- *un niveau d'exigence fixé par les pouvoirs publics en décalage avec la réalité de terrain entraînant une désaffection pour les formations.*

Concrètement

Il convient de :

- ✓ Mettre en place des cahiers de charges mieux adaptés aux réalités de terrain et à même de rendre les formations plus attractives.
- ✓ Octroyer des moyens complémentaires directs pour mener à bien cette mission de formation des cadres sportif.ve.s.
- ✓ Doter les pouvoirs publics (Adeps) de moyens complémentaires permettant d'améliorer l'accompagnement des fédérations dans leurs missions de formation des cadres sportif.ve.s.
- ✓ Tendre vers une professionnalisation des métiers du sport.



IV. Sport et santé

Les bienfaits du sport pour la santé de l'ensemble des citoyen.ne.s ne sont plus à prouver, pourtant l'articulation des actions menées par les représentant.e.s du monde sportif et les acteurs institutionnels de la prévention santé est pratiquement inexistante.

Concrètement

Nous proposons de :

- ✓ Soutenir et généraliser des projets œuvrant à l'amélioration de la santé par la pratique sportive.
- ✓ Valoriser le rôle du sport dans la prévention des risques pour la santé.
- ✓ Lutter efficacement contre les pratiques de dopage en renforçant les moyens des ONAD (Organisation Nationale Anti Dopage) et de la CIDD (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage).

PASS-SPORT MÉDICAL

- ✓ Le monde sportif francophone se veut attentif à la santé des pratiquant.e.s et demande la mise en place d'un cadre légal qui préserve la santé des sportif.ve.s en responsabilisant tant les pratiquant.e.s, les acteurs du sport que le monde médical.
- ✓ Il convient de limiter la charge administrative pesant sur les fédérations et leurs clubs. Le décret du 3 avril 2014 relatif à la prévention des risques pour la santé dans le sport peut constituer la base de travail, mais doit faire l'objet de modifications et nécessite de prendre les arrêtés d'exécution pour le mettre en œuvre.

SPORT SUR ORDONNANCE

- ✓ Dans le cadre d'une politique de prévention santé et donc d'une diminution des coûts pour la sécurité sociale, le sport francophone souhaite que l'on rende possible pour les médecins la prescription d'activités sportives, en fonction des pathologies, avec une prise en charge par l'INAMI.

V. Arbitrage

La mise en place en 2018 d'une commission spécifique à l'arbitrage au sein de l'AISF (CICAF.be) démontre l'importance pour le monde sportif de se pencher sur les problématiques qui touchent le corps arbitral inter-fédéral. Les officiel.le.s étant indispensables à toute compétition sportive et il faut donc veiller à les valoriser et à les préserver.

Concrètement

Il convient de :

- ✓ Favoriser un espace de mise en commun des problématiques propres aux juges et arbitres.
- ✓ Favoriser le recrutement de nouveaux.lles arbitres et veiller à conserver les arbitres en activité.
- ✓ Proposer et soutenir des formations sur les problématiques communes aux disciplines sportives (assertivité, gestion de conflits, gestion du stress...).
- ✓ Durcir la sévérité des sanctions en cas d'agressions et créer un degré de sanctions s'appliquant de manière interfédérale. La CICAF pourrait être l'organe fixant celles-ci en veillant également à organiser le recours.





VI. Éthique

Les fédérations ont une volonté claire de veiller au respect et à la promotion de l'éthique dans le sport.

Concrètement

Les fédérations sportives souhaitent, en partenariat avec la politique de promotion de l'éthique de l'Adeps :

- ✓ Mettre en place des assises de l'éthique dans le sport.
- ✓ Créer un observatoire des incidents et violences dans le sport.
- ✓ Mener des campagnes de promotion de l'éthique dans le sport.
- ✓ Poursuivre la lutte contre le *match fixing*.
- ✓ Mettre en place des outils afin d'aider les fédérations.

VII. Sport pour tous

Les fédérations ont la volonté de soutenir la promotion à grande échelle de l'activité sportive et garantir à tous l'accès à la pratique d'une activité sportive.

Concrètement

Il convient de :

GENRE - MIXITÉ

- ✓ Encourager la mixité au sein des activités sportives.
- ✓ Promouvoir les formations de monitrices sportives et de dirigeantes sportives.
- ✓ Augmenter et améliorer la médiatisation du sport féminin.
- ✓ Promouvoir les différentes voies d'investissement au bénéfice du sport.

INTÉGRATION PAR LE SPORT

- ✓ Renforcer, de manière transversale, les politiques d'intégration par le sport en faveur des publics défavorisés par des subventions publiques et des mesures fiscales telles que l'octroi de chèques-sport.

RELATIONS CLUBS / FÉDÉRATIONS – ADMINISTRATIONS COMMUNALES

- ✓ Revaloriser le rôle du sport comme un levier important des politiques locales, sociales et d'intégration.
- ✓ Renforcer la collaboration avec les fédérations et les clubs dans la mise en place des politiques sportives locales, sociales et d'intégration menées par les communes et les centres sportifs locaux (intégrés).
- ✓ Sensibiliser les pouvoirs locaux à aider prioritairement les clubs affiliés aux fédérations reconnues (garantie de qualité d'encadrement).



MÉDIATISATION

- ✓ Donner une meilleure médiatisation au sport permettant au public de mieux connaître les disciplines sportives et leurs représentant.e.s. L'AISF souhaite pouvoir être associée aux décisions de diffusion « sport » dans le cadre du contrat de gestion de la RTBF.
- ✓ Développer un soutien des pouvoirs publics visant le développement d'une chaîne numérique produisant des contenus audiovisuels faisant la promotion de tous les sports.
- ✓ Diversifier et innover dans la médiatisation du sport.

HANDISPORT

- ✓ Renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des fédérations et de leurs cercles avec un soutien technico-sportif permettant de développer des activités handisport.

SENIOR.E.S

- ✓ Soutenir la pratique sportive des senior.e.s dans toutes les disciplines en apportant un soutien technico-sportif aux fédérations et à leurs cercles.



SPORT AUTO-ORGANISÉ¹

- ✓ Rendre possible, en fonction des disciplines sportives, les affiliations des sportif.ve.s directement à la fédération sous la forme d'une licence « pratiquant.e.s libres ».
- ✓ Réaliser une étude sur l'ampleur et les enjeux du phénomène.

1 Le sport auto-organisé représente les pratiques sportives autonomes et informelles organisées en dehors du cadre des fédérations et de leurs cercles.



VIII. Sport et enseignement

Dans un but de santé publique, de pérennisation d'une pratique physique et sportive, d'éviter le décrochage sportif chez les adolescent.e.s voire dans la détection de talents, il faut augmenter les synergies entre l'enseignement et les fédérations sportives.

Concrètement

Il convient de :

- ✓ Favoriser l'accès aux formations de cadres des fédérations sportives, pour les enseignant.e.s en éducation physique en place et en cours de cursus.
- ✓ Augmenter les synergies entre le.a Ministre des Sports et le.a Ministre de l'Enseignement (et leurs administrations) et faire des fédérations les partenaires privilégiés des enseignant.e.s en éducation physique dans le cadre du Pacte d'excellence.
- ✓ Positionner les cours d'éducation physique dans le Pacte d'excellence comme l'endroit de l'acquisition de compétences motrices et de sensibilisation à l'importance de l'activité physique en positionnant le sport comme outil d'apprentissage.
- ✓ Engager des moyens afin de pallier le manque d'infrastructures sportives scolaires (construction et rénovation) et en faciliter l'accès aux fédérations.
- ✓ Positionner l'AISF comme interlocuteur avec les différents réseaux d'enseignement.

IX. Infrastructures sportives

Vu le faible nombre d'infrastructures sportives, globalement de qualité insuffisante pour le sport pour tous, de compétition et de haut niveau.

Concrètement

Il convient de :

QUANTITÉ ET QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- ✓ Augmenter les moyens dédiés à la construction et à la rénovation des infrastructures sportives et prévoir des budgets consacrés à leur entretien et à leur gestion.
- ✓ Soutenir le développement de pôles de Haut Niveau afin de bénéficier de synergies collectives et de mutualiser les compétences.
- ✓ Donner accès aux infrastructures scolaires afin de fournir une réponse rapide et pragmatique au manque d'infrastructures sportives.

PROGRAMMATION DES INFRASTRUCTURES

- ✓ Poursuivre et intensifier le partenariat avec Infraspports en Wallonie dans la perspective de systématiser la prise en compte des politiques sportives des fédérations dans la programmation des équipements sportifs.
- ✓ Développer les missions du Département Connaissance territoriale de « Perspective.Brussels » pour les infrastructures sportives avec un partenariat permettant la prise en compte des politiques sportives des fédérations dans la programmation des équipements sportifs.
- ✓ Mettre en place une réflexion interrégionale en capacité d'apporter une plus-value en matière de maillage territorial des infrastructures sportives.
- ✓ Permettre une analyse de l'AISF sur les besoins en infrastructures des fédérations et clubs de manière périodique.
- ✓ Disposer d'infrastructures permanentes ou provisoires adaptées permettant l'organisation de grands événements sportifs internationaux en FWB (en veillant à aider les fédérations à les accueillir).



X. Organisation du sport en Belgique

La complexité du schéma institutionnel belge peut représenter un frein au développement de politiques sportives cohérentes.

Concrètement

- ✓ Le monde sportif francophone souhaite que les différents niveaux de pouvoir développent des accords de coopération permettant un meilleur développement du sport de Haut Niveau et du sport pour tous.
- ✓ Le sport doit bénéficier d'une place plus importante dans les politiques des différents niveaux de pouvoir au titre de mission de service public.
- ✓ Il convient de favoriser les partenariats entre les acteurs du sport belge que sont le COIB, l'AISF, la VSF, l'Adeps, Sport Vlaanderen et Ostbelgien.
- ✓ Les différents niveaux de pouvoir doivent tendre vers un développement durable du sport en mettant en place des stratégies favorisant une économie circulaire, renforçant la responsabilité sociétale, visant le bien-être des citoyen.ne.s et promouvant une mobilité et des pratiques écoresponsables. Pour ce faire, il convient également de décroiser et favoriser les échanges avec les autres acteurs du développement durable.

ais

CONSEILS EN
GESTION SPORTIVE



DU SPORT FRANCOPHONE

Présentation de l'AISF

L'Association Interfédérale du Sport Francophone est l'association officiellement reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme représentante des fédérations sportives belges francophones. Elle compte actuellement une septantaine de fédérations membres et, depuis plus de 20 ans, elle œuvre au développement du sport francophone, de ses fédérations, ses clubs et leurs membres (dirigeants, entraîneurs, arbitres...).

NOS MISSIONS

- ✓ Représenter et défendre les intérêts du sport francophone auprès des autorités publiques.
- ✓ Contribuer à l'amélioration constante et à la professionnalisation du fonctionnement de ses membres.
- ✓ Conseiller et assister les fédérations et clubs dans leur fonctionnement quotidien.
- ✓ Soutenir le développement du sport francophone.
- ✓ Promouvoir la pratique sportive.



NOTRE PUBLIC

- ✓ Fédérations sportives belges francophones.
- ✓ Membres de ces fédérations (clubs, dirigeant.e.s, entraîneur.e.s, arbitres, etc.).
- ✓ Population francophone dans son ensemble.

NOS MANDATS / REPRÉSENTATIONS

- ✓ Centre d'Aide à la Performance sportive (CAPS).
- ✓ Confédération des Employeurs du Secteur Sportif et SocioCulturel (CESSOC).
- ✓ Conseil Supérieur des Sports (CSP).
- ✓ Commission de prévention des risques pour la santé dans le sport.
- ✓ Plateforme Francophone du Volontariat (PFV).
- ✓ Conseil Supérieur des Volontaires (CSV).
- ✓ Commission paritaire 329.
- ✓ *Match fixing.*
- ✓ Commission des Officiels COIB.
- ✓ Delta group.

Nos membres

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de table
Association Belge Francophone de Taekwondo
Association d'Aéromodélisme
Association des Clubs Francophones de Football
Association Francophone Belge de Golf
Association Francophone d'Aikido-Aïkikai
Association Francophone de Tennis
Association Francophone des Clubs de Danse et de Loisirs
Association Francophone des Fédérations Sportives Scolaires
Association Francophone du Sport Travailleur Belge
Association Sportive Automobile Francophone
Association Sportive de l'Enseignement Universitaire et Supérieur
Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball
Club Alpin Belge - Escalade, Alpinisme et Randonnée
EnéoSport
Fédération Belge d'Hébertisme et de Yoga
Fédération Belge Francophone de Disque Volant
Fédération Belge Francophone de Patinage
Fédération Belge Francophone de Pétanque
Fédération Cycliste Wallonie - Bruxelles
Fédération de Sports Loisirs Francophones
Fédération de Volley-ball Wallonie-Bruxelles
Fédération des Clubs Francophone de Vol à Voile
Fédération des Jeux de Paume Wallonie-Bruxelles
Fédération Echiquéenne Francophone de Belgique
Fédération Francophone Belge de Judo et Disciplines Associées
Fédération Francophone Belge de Kin-Ball
Fédération Francophone Belge de Marches Populaires
Fédération Francophone Belge de Natation
Fédération Francophone Belge de Savate
Fédération Francophone Belge de Ski
Fédération Francophone de Canoë
Fédération Francophone de Gymnastique et de Fitness
Fédération Francophone de Ju-Jitsu
Fédération Francophone de Karaté et Arts martiaux affinitaires
Fédération Francophone de Patinage Artistique
Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard



Fédération Francophone de Wushu
Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique
Fédération Francophone du Yachting Belge
Fédération Motocycliste Wallonne de Belgique
Fédération Multisports Adaptés
Fédération Régionale des Sports d'Oriente
Fédération sportive de Bowling Francophone
Fédération sportive des Pêcheurs Francophone de Belgique
Fédération Wallonie-Bruxelles de Danse sportive
Fédération Wallonne des Clubs de Parachutisme
Ligue Belge Francophone d'Athlétisme
Ligue Belge Francophone de Rugby
Ligue Belge Francophone de Triathlon et de Duathlon
Ligue de la Danse
Ligue des Cercles de Bridge de la Communauté Culturelle Française
Ligue Equestre Wallonie Bruxelles
Ligue Francophone Belge de Badminton
Ligue Francophone Belge de Baseball et Softball
Ligue Francophone Belge de Sauvetage
Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc
Ligue Francophone Belge des Sports d'Entreprises et de Loisirs
Ligue Francophone d'Aviron
Ligue Francophone de Boxe
Ligue Francophone de Football Amateur
Ligue Francophone de Football Américain de Belgique
Ligue Francophone de Football en Salle
Ligue Francophone de Handball
Ligue Francophone de Hockey
Ligue Francophone de Lutte Olympique
Ligue Francophone de Recherche et d'Activités Sous-Marines
Ligue Francophone de Squash
Ligue Francophone des Poids et Haltères
Ligue Handisport Francophone
Union Belge de Spéléologie
Union de Karaté de Belgique
Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique - Aile Francophone



Conseil d'administration

André STEIN, Président

Association Francophone de Tennis

Cédric BAUDSON, Secrétaire général

Association Sportive de l'Enseignement Universitaire et Supérieur

Nadia BERTRAND, Vice-Présidente

Association Francophone de Jiu-Jitsu

Joël ROBIN, Vice-Président

Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile Francophone

Laurent OTTEN, Trésorier

Ligue Belge Francophone de Rugby

Jean-Pierre DELCHEF

Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball

Christophe DERAMAIX

Fédération Multisports Adaptés

Francine HANIQUE

Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

Fernand LAMBERT

Fédération Cycliste Wallonie-Bruxelles

Christian MAIGRET

Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Sylvie RONSSE

Fédération francophone de Gymnastique et de Fitness

Daniel VAN DAELE

Fédération de Volley Wallonie Bruxelles

Serge MATHONET, Directeur

Invité permanent

Bref aperçu de nos activités en 2018

Dans le cadre d'une mutualisation des ressources humaines et d'un partage d'expertise avec son partenaire l'Association des Établissements Sportifs (AES), l' AISF dispose de cinq pôles qui sont au service des fédérations et des clubs sportifs. Ceux-ci sont symbolisés dans notre nouveau logo :



- ✓ **COMMUNICATION**
- ✓ **FINANCES**
- ✓ **JURIDIQUE**
- ✓ **TECHNIQUE SÉCURITÉ**
- ✓ **FORMATIONS**

PÔLE COMMUNICATION

Trois éditions de l' AISFMag (8500 exemplaires chacune). 14 newsletters à 12 000 contacts (10 classiques et quatre « hors-séries » en réaction à l'actualité).

Quinze organisations d'événements :

- ✓ Village des Sports, Salon des mandataires : 08-09/02, Marche-en-Famenne
- ✓ Vert Bleu Soleil : 08-11/02, Liège
- ✓ Assemblée générale : 12/03, Bruxelles
- ✓ Ateliers AISF « Volontariat » : 20/03, Bruxelles
- ✓ Séances d'informations sur le RGPD : 03 et 09/05, Liège
- ✓ Ateliers AISF « Antidopage » : 24/05, Nivelles
- ✓ Colloque « Pass-Sport médical » : 07/06, Namur
- ✓ Ateliers AISF « Sponsoring » : 12/06, Jambes
- ✓ Colloque « Droit des ASBL, RGPD, Statut du Sportif » : 14/06, Jambes
- ✓ Comment concilier éducation et performance : 18/09, Liège
- ✓ Matinée juridique : 26/09, Namur
- ✓ Comment aider son athlète à développer son potentiel : 01/10, Éghezée
- ✓ Journée des Fédérations : 05/12, Courrière
- ✓ Processus qualifiant EnéoSports : 5 formations en province
- ✓ Travail associatif : 6 matinées (nov. - déc.) en Wallonie et à Bruxelles

PÔLE FINANCES

Création de l'asbl « Compta Sport », conseils comptables et fiscaux.



PÔLE JURIDIQUE

Près de 6 000 conseils en droit social, volontariat, législation sport, asbl, etc.

Plus d'une vingtaine d'interventions et de consultations juridiques en extérieur (fédérations, clubs, centres sportifs...).

Participation à diverses réunions pour la mise en place des *Play True day* avec les 4 ONAD de Belgique.

Participation aux réunions de la plateforme nationale de la lutte contre les manipulations sportives (*match fixing*).

Implémentation du registre UBO : suivi et informations aux clubs et fédérations.

PÔLE TECHNIQUE SÉCURITÉ

Engagement d'un formateur (et suivi d'une formation pour devenir formateur en premiers secours).

Lancement du projet Helpi : pack communication (site internet, affiches), création de matériel pédagogique destiné aux enfants.

Formations Helpi : 114 formations données et présence à des événements (salon Vert Bleu Soleil, Special Olympics, journées Adeps) pour plus de 2 000 enfants entre 9 et 12 ans formés.

Formations adultes : 145 formations données (formation DEA, premiers secours, recyclage en secourisme industriel, formation à la carte...).

Partenariat avec le Standard de Liège pour la formation de l'ensemble du staff de l'Académie + capsule vidéo (plus de 15 000 vues).

Reconnaissance Adeps pour formation de cadres (1^{ers} soins en milieu sportif).

PÔLE FORMATIONS

Gestionnaire de fédération sportive :

- ✓ Dans le cadre du projet « Deviens monitrice sportive », formation réservée aux femmes, Bruxelles (ULB), mars 2018, 19 participantes.

Dirigeant.e de club sportif :

- ✓ Dans le cadre du projet « Deviens monitrice sportive », formation réservée aux femmes, Bruxelles (ULB), janvier 2018, 26 participantes.
- ✓ Mons, janvier 2018, 31 participant.e.s.
- ✓ Bruxelles (URBSFA), septembre 2018, 47 participant.e.s.







ASSOCIATION INTERFÉDÉRALE DU SPORT FRANCOPHONE

Éditeur responsable

Serge Mathonet
Allée du Bol d'Air 13/2
4031 Angleur

Rédaction

AISF asbl

Mise en page

AISF asbl

Photos

Adobe Stock
Archives AISF

Impression

1500 exemplaires

Parution

Mai 2019

Contact

info@aisf.be
04 344 46 06
www.aisf.be

L'AISF est reconnue par
la Fédération Wallonie-Bruxelles

